

**DÉNOUER  
LA LUTTE CONTRE  
L'HABITAT INDIGNE  
EN MOBILISANT  
LES TERRITOIRES**



**Foncière Logement**   
Groupe ActionLogement

  
Digneo

# SOMMAIRE

<b>DIGNEO, LE DISPOSITIF</b>	03
<b>LA MÉTHODE DIGNEO</b>	04
<b>MARIGNANE</b>	06
<b>LILLE</b>	08
<b>MARSEILLE</b>	10
<b>LOUVIERS</b>	11
<b>POURQUOI CHOISIR DIGNEO ?</b>	12
<b>SAINT-DENIS</b>	14
<b>GENNEVILLIERS</b>	16
<b>MULHOUSE</b>	17
<b>DIGNEO, LEVIER POUR LES TERRITOIRES</b>	18
<b>NIORT</b>	20
<b>BORDEAUX</b>	22
<b>DIGNEO ET AU-DELÀ</b>	23

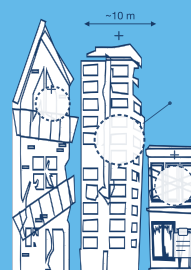
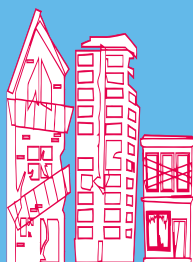
# DIGNEO, LE DISPOSITIF



**YANICK LE MEUR**  
Directeur général de Foncière Logement

« Digneo repose avant tout sur une approche sur mesure construite avec les acteurs locaux, pour répondre à chacun de leurs enjeux. Cette méthode est totalement sécurisée, techniquement et financièrement, et permet à Digneo d'assumer l'ensemble des étapes : depuis l'ingénierie d'étude jusqu'à la gestion locative. »

Grâce à une convention de coopération, la collectivité et **Foncière Logement - Digneo** définissent le périmètre de leur intervention de lutte contre l'habitat indigne (immeubles et terrains)



1

**Convention de coopération**

2

**Études préalables**

**Foncière Logement - Digneo engage les études de capacité et/ou de faisabilité avec la collectivité et les partenaires** afin de préciser les aspects techniques, programmatiques, architecturaux et financiers des opérations à venir

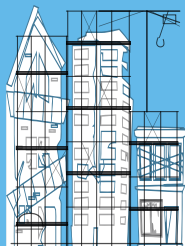
Le protocole foncier fixe les conditions dans lesquelles Foncière Logement - Digneo **devient l'opérateur et/ou l'investisseur des opérations de transformation immobilières**

3

**Protocole foncier**

4

**De l'acquisition des immeubles à la gestion des logements**



Une fois les actes authentiques signés, les travaux peuvent être réalisés : réhabilitation ou reconstruction.

**Les logements livrés sont gérés par Foncière Logement - Digneo.**

# LA MÉTHODE DIGNEO

## DÉNOUER LA LUTTE CONTRE L'HABITAT INDIGNE

Digneo est un dispositif créé par Foncière Logement pour intervenir auprès des collectivités qui luttent contre l'habitat indigne. Parce que les enjeux en la matière sont techniquement et financièrement complexes, l'objectif de Digneo est de dénouer les projets qu'elles ont engagés et ne parviennent pas à finaliser.

### DANS QUELS CAS DIGNEO PEUT-IL INTERVENIR ?

La loi prévoit que Foncière Logement peut réaliser des opérations Digneo si les immeubles se situent dans, au moins, l'une ou plusieurs des cinq situations suivantes :



dans le périmètre d'une **opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH)** destinée à lutter contre l'habitat indigne,



dans un îlot comprenant un **immeuble faisant l'objet d'un arrêté de péril ou de mise en sécurité**,



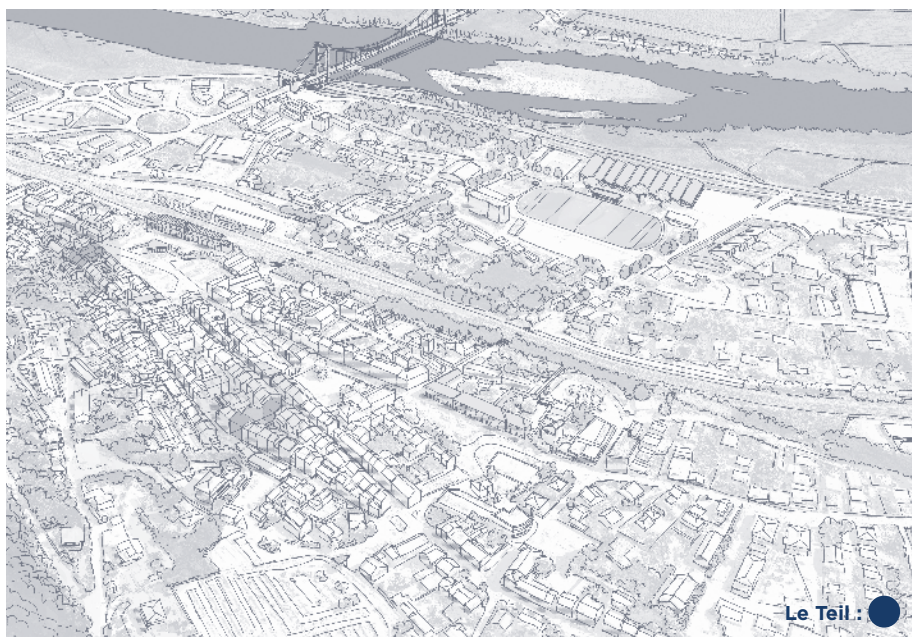
dans le périmètre d'une **opération de restauration immobilière (ORI)**,



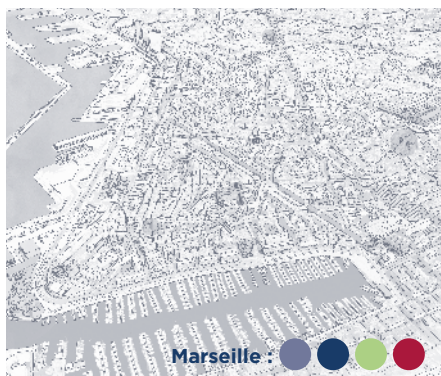
dans un îlot ou un ensemble cohérent d'îlots contenant au moins un immeuble concerné **par un plan de sauvegarde de copropriété dégradée**



dans le cadre d'une **opération d'aménagement** (au sens de l'article L.300-1 du code de l'urbanisme) **visant la résorption de l'habitat indigne**.



Le Teil : ●



Marseille : ● ● ● ●



Mulhouse : ● ●



**YANICK LE MEUR**  
Directeur général  
de Foncière Logement

« Notre démarche d'investissement fait le lien entre le logement et l'emploi local en s'adressant prioritairement aux salariés. En rapprochant les actifs de leur lieu de travail, Digneo renforce la vitalité économique des centralités, soutient le commerce, et renforce le rôle des services publics de proximité. »

# DU SUR MESURE, AVEC LES COLLECTIVITÉS

Après que les collectivités ont constaté que ces conditions d'éligibilité étaient réunies, le dispositif Digneo débute par des études préalables. Il se matérialise ensuite grâce à deux outils la convention de coopération et le protocole foncier. Il se finalise par des actes authentiques, qui permettent la réalisation des travaux, la livraison des nouveaux logements et leur gestion locative.

## 1 PREMIÈRE ÉTAPE : LA CONVENTION DE COOPÉRATION

Grâce à ces études, **les acteurs peuvent définir le cadre des opérations et les engagements communs** : objectifs de lutte contre l'habitat indigne, périmètres d'intervention, modalités de gouvernance, conditions de maîtrise foncière et calendrier des études.

En parallèle, la collectivité (ou l'un de ses opérateurs) procède à la maîtrise foncière des immeubles ou des terrains concernés. **Cette étape se matérialise par la signature d'une convention de coopération.**

## 2 DEUXIÈME ÉTAPE : LES ÉTUDES PRÉALABLES

Si les conditions d'éligibilité sont réunies, **Digneo débute par des études de capacité et de faisabilité, conduites avec les services de la collectivité et les partenaires** (bailleur, aménageur ...) : visite des immeubles, identification des risques techniques et des enjeux patrimoniaux, calibrage des programmes immobiliers et évaluation économique des opérations. **Toutes ces études sont prises en charge par Foncière Logement.**

## 3 TROISIÈME ÉTAPE : LE PROTOCOLE FONCIER

Les acteurs déterminent ensuite les conditions auxquelles Foncière Logement deviendra soit le maître d'ouvrage des opérations de transformation, soit l'acquéreur des logements qui seront transformés - voire les deux. **Cette étape, qui marque le passage à la phase opérationnelle, se matérialise par la signature d'un protocole foncier.**

**Ce protocole est une sorte de pré-promesse de vente qui sécurise les collectivités et les opérateurs fonciers.** Il leur donne de la visibilité sur le projet immobilier, le programme et les conditions financières : périmètre, consistance des biens, programme, prix de cession, calendrier d'opération, conditions suspensives et engagements réciproques. Les procédures de police administrative et de captation foncière (coercitives ou amiables) peuvent ainsi être déployées avec une garantie sur l'issue immobilière et ses conditions.

## 4 DERNIÈRES ÉTAPES : DES ACTES AUTHENTIQUES À LA GESTION LOCATIVE

À la suite de ce protocole, les opérations se poursuivent avec la signature des actes authentiques, la réalisation des travaux et la livraison des logements. Une fois livrés, leur gestion locative est assurée par Foncière Logement sur plusieurs dizaines d'années.



### UN DISPOSITIF PARTENARIAL

**Chaque opération est construite en liens étroits avec l'ensemble des acteurs locaux** : les collectivités, les services de l'État, les Architectes des Bâtiments de France, les Services Régionaux d'Archéologie, les entreprises de construction et les acteurs économiques locaux.

**Cette méthode permet de répondre aux besoins des territoires en matière de logement, de peuplement, d'urbanisme et de patrimoine.**

### UN DISPOSITIF SUR MESURE

Le déroulement des opérations, en particulier la convention de coopération et le protocole foncier permettent d'adapter Digneo aux besoins de chaque projet.

# MARIGNANE À CŒUR OUVERT

## RÉANIMER UN CENTRE ANCIEN, FERMÉ AU PUBLIC DEPUIS PLUS DE 15 ANS

Depuis les années 1980, les projets pour transformer le centre ancien de Marignane ont tous échoué, faute d'équilibre entre enjeux économiques et patrimoniaux. Des monuments classés dont l'Église paroissiale Saint-Nicolas, rendent le patrimoine du centre ancien de Marignane unique et remarquable. Sa nécessaire réhabilitation, condition essentielle pour tout projet immobilier, n'a jamais trouvé d'opérateur capable d'en supporter le coût. La Ville de Marignane, faute d'acquéreur, a sécurisé le secteur par sa fermeture au public en 2010 et l'abandon de ce patrimoine immobilier a conduit à sa lente dégradation.

C'est suite à l'effondrement des immeubles de la rue d'Aubagne à Marseille que Foncière Logement a été mobilisé sur Marignane pour dénouer cette situation. Et c'est en trouvant le chemin de cette opération qu'on croyait infaisable que Foncière Logement a créé Digneo. Grâce à son modèle, l'Association peut en effet supporter les contraintes techniques et financières, sur le long terme - ce que ne peuvent faire les autres acteurs du secteur. Ainsi, après des décennies sans issue, Digneo livrera, d'ici 2028, près de 130 logements locatifs abordables pour les salariés de la plateforme aéroportuaire notamment, 117 places de stationnement et 1 000 m<sup>2</sup> de commerce dans le centre-ville et le secteur voisin des Bruyères.

Ces interventions s'inscrivent dans le Programme National de Requalification des Quartiers Anciens Dégradés (PNRQAD) et

s'articulent avec les travaux d'aménagement et de redynamisation portés par la Ville et la Métropole : reprise des réseaux, amélioration de l'accessibilité, sécurisation des espaces et création de l'école des arts destinée aux musiciens, danseurs et artistes du territoire. Véritable catalyseurs de projet de territoire, les opérations de Digneo menées de concert avec les acteurs locaux offrent un cadre de vie de qualité et favorisent le renouveau du centre ancien.

**Dans une zone d'activités qui compte plus de 40 000 emplois dans un rayon de 10 kilomètres, grâce notamment à l'aéroport Marseille - Provence, Digneo est une occasion unique de faire disparaître de l'habitat insalubre en le remplaçant par du logement de qualité qui sera proposé aux salariés des entreprises locales. Digneo est en cela un véritable levier pour le développement du territoire.**

### FRÉDÉRIC AUBANTON

Architecte des bâtiments de France - Bouches-du-Rhône

« Marignane est une très vieille ville. On a introduit des architectes du patrimoine spécialisés dans le bâti ancien et le grand changement ici, c'est la qualité des diagnostics. L'équilibre trouvé entre démolitions et réhabilitations est devenu un modèle. »

À Marignane, Digneo réanime le tiers du centre ancien, fermé au public depuis 2010. Les opérations s'étendent sur plus de 6 000 m<sup>2</sup> et huit îlots insalubres pour livrer près de 130 logements et 1 000 m<sup>2</sup> de commerce d'ici 2028.

### ACTEURS

**Maîtrise foncière** : ville de Marignane et son concessionnaire sur le Secteur Bruyères.

**Sécurisation des immeubles & déconstructions** :

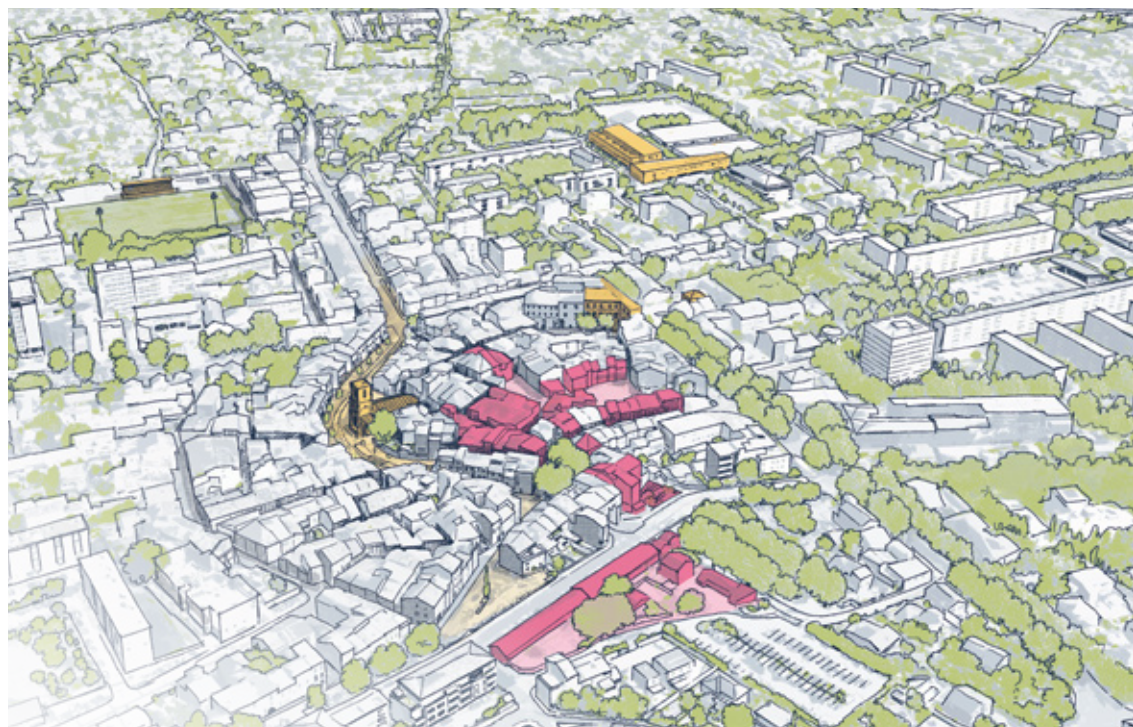
AREA puis SOLEAM.

**Espaces publics** : Métropole Aix Marseille Provence.

**Rôle de Foncière Logement - Digneo** : MOA (maître d'ouvrage), investisseur et gestionnaire.

### CHIFFRES-CLÉ

- > **Éligibilité** : Arrêté de péril.
- > **Convention** : 2020.
- > **Protocole foncier** : 2020.
- > **Surface habitable** : 6000 m<sup>2</sup>.
- > **Surface commerce** : 1100 m<sup>2</sup>.
- > **80% de réhabilitation sur le centre historique & 100% de neuf sur le secteur Bruyères.**
- > **Phase opérationnelle** : livraison courant 2028
- > **Nbre d'adresses** : 30 (environ 200 logements).
- > **Nbre de logements projetés** : 130.





Place de l'Olivier : avant/après

➤ **Un centre ancien fermé** depuis 2010

➤ **6 000 m<sup>2</sup> et 8 îlots** transformés

➤ **130 logements**

➤ **117 places** de stationnement

➤ **1 000 m<sup>2</sup> de commerces** livrés



Vue depuis le cours Mirabeau : avant/après

## OPÉRER EN ÉQUIPE POUR MAÎTRISER LA COMPLEXITÉ

Face à la complexité des interventions, Foncière Logement a fait le choix d'une procédure de conception-réalisation associant l'entreprise générale GIRARD (Groupe Vinci construction), mandataire et l'agence ARCHIGEM, architecte du patrimoine. L'intégration de l'entreprise de construction dès la conception permet d'adapter les solutions techniques de préservation ou de remédiation des immeubles anciens en fonction des aléas que réserve le patrimoine ancien. Le dialogue constant entre l'architecture et les moyens de sa mise en œuvre instaure une relation constructive, à tous titres, avec les Architectes des Bâtiments de France et les Services d'Archéologie de l'Etat.

## COMPOSER AVEC L'HISTOIRE ET LA TECHNIQUE

À Marignane, l'intervention de Digneo s'est articulée autour d'une double exigence : le respect de la mémoire des lieux et la garantie de la qualité d'usage des logements. Le diagnostic patrimonial et structurel a permis de définir la stratégie :

➤ **Déconstruire** les bâtiments les plus dégradés pour faire entrer la lumière, l'air et le calme par des cours et jardins ;

➤ **Réhabiliter** et construire en valorisant les traces du passé : voûtes, fenêtres, escaliers, charpentes...

Compte tenu de la densité, de la fragilité des murs, de la coactivité des chantiers, des normes sismiques et hydrauliques, les opérations, techniques et dans un tissu urbain ancien, conjuguent ingénierie et orfèvrerie.

**L'opération n'a demandé aucune garantie à la collectivité. Son équilibre économique a été rendu possible grâce au groupe Action Logement, au soutien du Fonds Vert et de l'ANCT ainsi qu'à la perception des loyers sur un temps long et au futur produit de la vente des logements (à partir de la 15<sup>e</sup> année d'exploitation). Elle s'appuie également sur les loyers qui seront perçus dans le cadre de l'opération menée concomitamment dans le secteur des Bruyères.**

**PASCAL LABOURE**  
Directeur d'activité chez Girard

« La relation de confiance entre entreprise et architecte est fondamentale pour la réussite des chantiers comme celui de Marignane. »



Résidence quartier Bruyères

# LILLE FABRIQUE DE PROJETS

## UNE POLITIQUE DE RENOUVELLEMENT DES QUARTIERS ANCIENS RENDUE POSSIBLE GRÂCE À DIGNEO

Pour lutter contre l'habitat indigne, la Ville de Lille et la Métropole Européenne de Lille s'appuient sur des outils dédiés comme la SPLA « La Fabrique des Quartiers », la SPL « Euralille » ou encore l'Établissement Public Foncier du Nord. Ils leur permettent d'acquérir les immeubles les plus dégradés et les fonciers environnants pour préparer les conditions de renouvellement urbain. Malgré la puissance de ces outils, l'équilibre économique de la réhabilitation des quartiers anciens de Lille reste difficile à garantir. C'est dans ce contexte que Foncière Logement - Digneo s'est affirmé comme un acteur de confiance, apte à rendre possible une volonté politique. Opérateur à l'écoute, au savoir-faire éprouvé en renouvellement urbain, Foncière Logement - Digneo incarne l'investisseur d'intérêt général traitant les situations les plus dures tout en garantissant des loyers abordables.

### JEAN BAPTISTE DEBRANDT

Responsable service Habitat, ville de Lille

« Le partenariat avec Foncière Logement - Digneo nous a permis d'accélérer le recyclage d'habitats dégradés pour lesquels on avait des difficultés de mise en œuvre opérationnelle en préservant les objectifs publics. Foncière Logement relève le défi du long terme, ce qui n'est pas le cas d'autres investisseurs. »

## UNE MÉTHODE RIGOREUSE, PARTENARIALE ET TRANSPARENTE

La méthode des équipes de Foncière Logement - Digneo garantit une transparence sur les coûts d'investissement et de gestion. Elle repose sur un copilotage précis des opérations, une réactivité opérationnelle ainsi que sur des exigences fortes en matière de qualités architecturales et techniques (des réhabilitations comme des programmes neufs).

Face à la complexité des opérations (techniques, exigences patrimoniales ou réglementaires tout en préservant la qualité des logements produits) l'équipe de Foncière Logement - Digneo et ses assistants facilitent le dialogue avec les collectivités locales, l'aménageur et les partenaires techniques. Cette méthode permet d'arbitrer les choix et de sécuriser les conditions de faisabilité.

À Lille, de nombreux projets de lutte contre l'habitat indigne ont été ralentis à cause du contexte budgétaire et réglementaire de la filière de la construction. Malgré leur volonté, les collectivités étaient sans opérateur capable d'assurer la transformation des immeubles. Digneo a permis de résoudre ces difficultés et de soutenir les collectivités dans leur politique volontariste.

### Paniers 1 et 2

#### ACTEURS

##### MOA (maître d'ouvrage) :

SPLA (société publique locale d'aménagement) Fabrique des Quartiers.

##### Maîtrise foncière :

fonciers publics et EPF.

##### Opérateur :

SPLA (société publique locale d'aménagement) Fabrique des Quartiers.

##### Rôle de Foncière Logement - Digneo :

Investisseur et gestionnaire.

#### CHIFFRES-CLÉ

- > **Éligibilité** : OPAH (Opération programmée d'amélioration de l'habitat), aménagement LHI (Lutte contre l'habitat indigne).
- > **Convention** : 2021.
- > **Protocole foncier** : 2021.
- > **Surface habitable** : 1530 m<sup>2</sup>
- > **Surface de commerce** : 270 m<sup>2</sup>
- > **83 % de réhabilitation à l'échelle du panier.**
- > **Calendrier opérationnel** : livraison en cours.
- > **Nbre d'adresses** : 9 (environ 40 logements traités).
- > **Nbre de logements projetés** : 22.



## ARTICULER LA VOCATION SOCIALE ET URBAINE

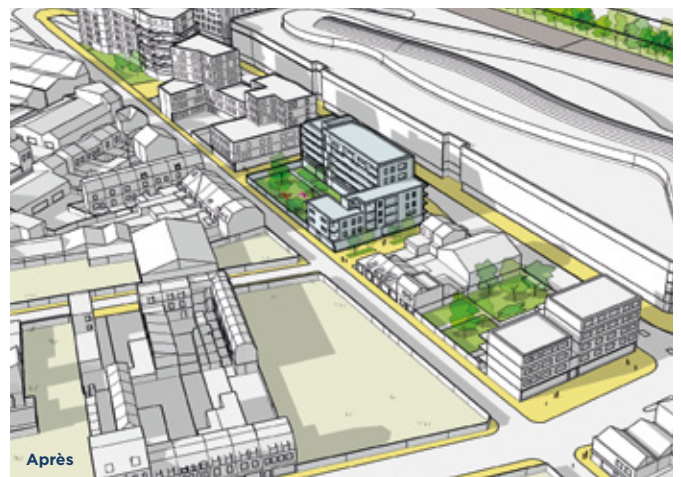
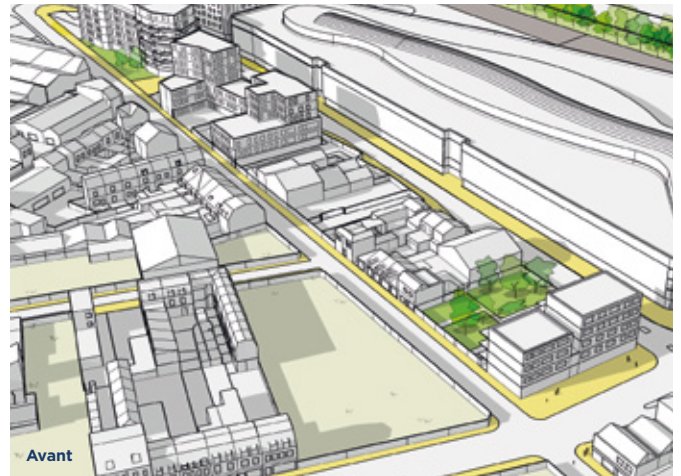
À Lille, les opérations Digneo s'articulent autour de **3 paniers**, correspondant à différents stades de maturité et de typologies urbaines :

- > **Panier 1 : le diffus ancien**, pour recycler des adresses bloquées en centre-ville et accélérer la sortie de sites à fort enjeu, en lien avec la SPLA (société publique locale d'aménagement) ;
- > **Panier 2 : la réhabilitation ciblée**, dans les périmètres de renouvellement urbain, avec pour objectif de créer un effet d'entraînement et d'impulser la transformation de secteurs prioritaires ;
- > **Panier 3 : le neuf sur foncier maîtrisé**, porté directement par Foncière Logement en tant que Maître d'Ouvrage, garantissant une qualité élevée d'insertion urbaine et de prestation. Ces projets servent de démonstrateurs pour de futurs opérateurs.

Cette méthode fondée sur le partenariat et la clarté des engagements favorise la confiance dans la chaîne de requalification urbaine.

### JEAN BAPTISTE DEBRANDT

« L'apport de Digneo, c'est d'abord de structurer le partenariat. La convention avec des engagements réciproques, c'est un cadre confortable pour conduire les projets. On a un outil de dialogue avec un opérateur à l'écoute des enjeux locaux et qui joue le jeu du co-pilotage. »



### Panier 3

#### ACTEURS

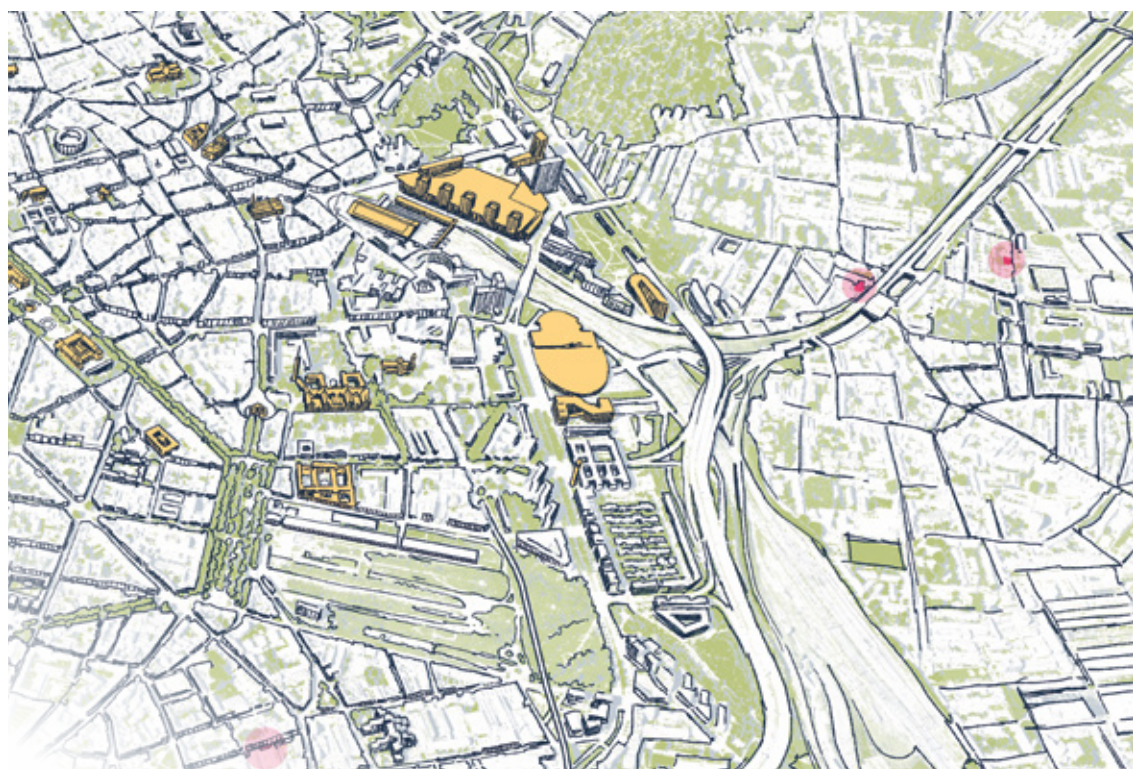
**Maîtrise foncière :** Métropole Européenne de Lille + Ville de Lille.

**Opérateur :** en cours de sélection.

**Rôle de Foncière Logement - Digneo :** MOA (maître d'ouvrage), investisseur et gestionnaire.

#### CHIFFRES-CLÉ

- > **Éligibilité :** Arrêtés de mise en sécurité + aménagement LHI.
- > **Convention :** 2021.
- > **Protocole foncier :** 2023.
- > **Surface habitable :** 2220 m<sup>2</sup>.
- > **Surface de commerce :** 370 m<sup>2</sup>.
- > **100 % neuf.**
- > **Calendrier opérationnel :** signature des promesses de vente et consultation des opérateurs à décembre 2025.
- > **Nbre d'adresses :** +20 (environ 40 logements traités).
- > **Nbre de logements projetés :** 36.



# MARSEILLE L'EMBLÉMATIQUE PANIER

## DES QUARTIERS À LA MÉTROPOLE

À Marseille, Foncière Logement - Digneo intervient au cœur des tissus les plus dégradés pour transformer des situations d'habitat indigne en opérations viables. Digneo opère parmi les 500 immeubles évacués au lendemain des effondrements de la rue d'Aubagne.

En lien avec la société publique locale SOLEAM en charge de « l'opération Grand Centre-Ville », un premier panier d'adresses a été constitué dès 2020 sur trois secteurs stratégiques : Saint-Charles, le Panier et Saint-Mauront. Les marchés de conception-réalisation pour la réhabilitation sont désormais signés et les chantiers engagés.

Parallèlement, de nouvelles opérations sont en préparation avec la SPLA-IN Aix-Marseille-Provence, dans la continuité du partenariat engagé avec la Métropole.

À Marseille, avec plus de 300 logements engagés au global en lutte contre l'habitat indigne, Foncière Logement - Digneo est un partenaire de long terme dans la reconquête du cœur de la métropole.



Impasse de la Fonderie Vieille



Rue des Petites Maries

L'effondrement des immeubles de la rue d'Aubagne a provoqué une prise de conscience nationale. Face à ce choc, déployer Digneo à Marseille relevait de l'évidence. La difficulté a résidé dans l'articulation entre réhabilitations et constructions, pour trouver l'équilibre économique des opérations.

## ACTEURS

**Maîtrise foncière :** SOLEAM.

**Rôle de Foncière Logement Digneo :** MOA (maître d'ouvrage), investisseur et gestionnaire.

**ATMO (assistance technique à maîtrise d'ouvrage) :** PIBA.

### Opérateurs :

- Fonderie Vieille et Petites Maries (Panier et Quartier Saint Charles) : conception-réalisation avec RENOBAT & Elsa GLÉNAT architecte du patrimoine,

- Korsec (Quartier Saint Charles) : conception-réalisation avec COSEPI & Delphine ANDRÉ architecte.

- Ilot Bonsvoisins (Saint-Mauront) : Contrats de promotion immobilière avec SEARIM.

## CHIFFRES-CLÉ

> **Éligibilité :** Arrêté de péril.

> **Convention :** 2020.

> **Protocole foncier :** 2021.

> **Surface habitable :** 2870 m<sup>2</sup>.

> **Surface commerce, ou équipement :** 290 m<sup>2</sup>.

> **33 % de réhabilitation à l'échelle du panier.**

> **Calendrier opérationnel :**  
2 opérations en cours d'autorisation et 1 en chantier.

> **Nbre d'adresses :** 13  
(environ 100 logements).

> **Nbre de logements projetés :** 48.



# LOUVIERS LA RECONQUÊTE

## POUR UNE « VILLE FACILE » À VIVRE

Ville centre de l'agglomération Seine-Eure, au cœur du bassin d'emploi particulièrement dynamique de Rouen/Val de Reuil, Louviers mène depuis une dizaine d'années une politique urbaine attractive. Elle repose sur le concept de la « Ville facile à vivre » en proposant des emplois, services et commerces comparables à ceux d'une métropole, tout en gardant une échelle à taille humaine.



Nouvelle résidence réhabilitée

## LOGER LES SALARIÉS SUR SON TERRITOIRE, POUR FAVORISER SON DÉVELOPPEMENT

Grâce à ses actions, la ville attire de grandes entreprises qui créent une nouvelle demande de logements de la part des salariés. Pour y répondre, l'ancienne cité drapière œuvre, notamment, en reconquérant les friches industrielles et en diversifiant l'offre de logements. En 2020, la ville a ainsi été lauréate des Territoires Pilotes de Sobriété Foncière. Sur le territoire, Digneo concrétise la volonté de la collectivité en l'adaptant aux spécificités du bâti luvérien, conjuguant habitat normand traditionnel, zones pavillonnaires, îlots issus de la reconstruction et logements locatifs sociaux. Grâce à la transformation d'un bâtiment abandonné, ce sont 23 logements qui ont été livrés en 2025. Forts de cette première réalisation, la ville, l'agglomération et Foncière Logement - Digneo ont noué un partenariat ambitieux qui livrera près de 200 logements.

**FRANÇOIS-XAVIER PRIOLLAUD**  
Maire de Louviers

« En luttant contre l'insalubrité on n'offre pas seulement des logements, on valorise l'histoire de la ville et son patrimoine, on développe la fierté d'habiter, on permet aux commerces et services de se développer. Les premières réalisations Digneo sont lisibles pour la population. Elles sont le signe que la ville regarde l'avenir avec confiance. »

À Louviers, Digneo a accompagné la politique publique de l'habitat pour répondre aux besoins des salariés qui souhaitent habiter là où ils travaillent. En articulant les enjeux de la collectivité et ceux de la population, Digneo favorise le développement du territoire.

## ACTEURS

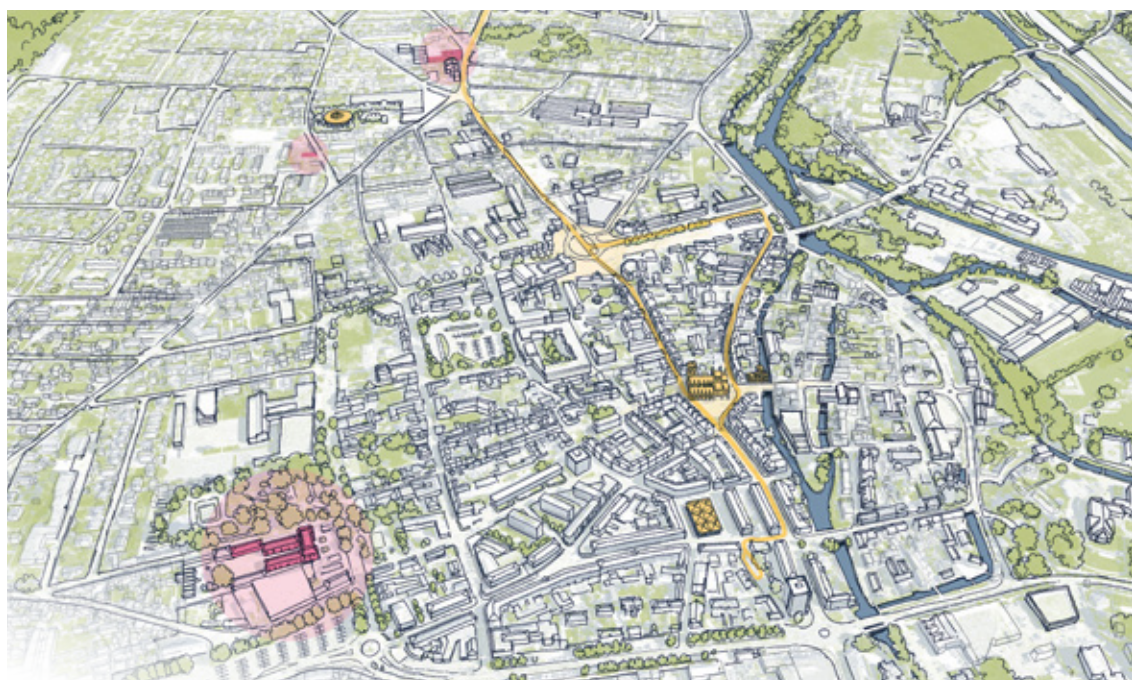
**Maîtrise foncière :** Ville de Louviers.

**Opérateur :** B2D.

**Rôle de Foncière Logement - Digneo :** MOA (maître d'ouvrage), investisseur et gestionnaire.

## CHIFFRES-CLÉ

- > **Éligibilité :** Arrêtés de mise en sécurité.
- > **Convention :** 2021.
- > **Protocole foncier :** 2022.
- > **Surface habitable :** 3190 m<sup>2</sup>.
- > **55 % de réhabilitation.**
- > **Calendrier opérationnel :** 20 logements livrés, 25 en cours de construction.
- > **Nbre d'adresses :** 2.
- > **Nbre de logements projetés :** 45.



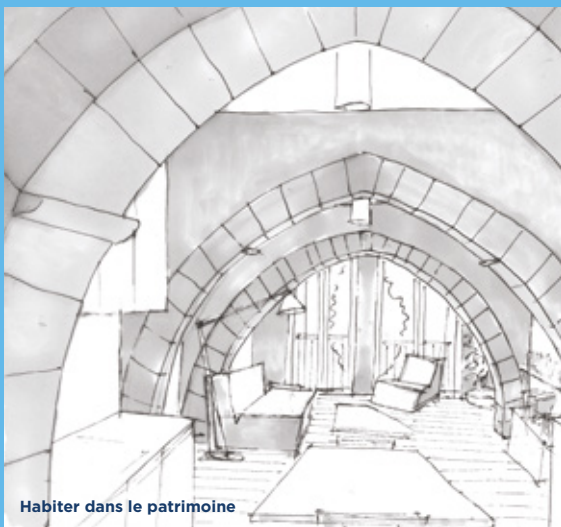
# POURQUOI CHOISIR DIGNEO ?

## PATRIMOINE PRÉSERVÉ, LOGEMENTS DE QUALITÉ

### A UN PATRIMOINE D'HIER...

Grâce au travail mené avec les services de l'état et de la collectivité, **les opérations menées par Foncière Logement - Digneo respectent le patrimoine architectural local et le mettent en valeur :**

- > Le curitage des îlots apporte de la lumière et une ventilation naturelle au cœur des ensembles anciens ;
- > La recomposition des espaces favorise les parcours et les accès individualisés ;
- > Le respect du « déjà-là » permet la mise en valeur de ses éléments : les voûtes, escaliers, puits et différences de niveaux...



### B ... POUR AUJOURD'HUI...

Dans ses partenariats, Foncière Logement - Digneo équilibre réhabilitation et production neuve. En réhabilitant dès que cela est possible, elle protège le patrimoine ancien remarquable tout en produisant des logements neufs à haute qualité d'usage (logements spacieux et traversants, espaces extérieurs privatifs...).

**La démarche Digneo valorise ainsi les tissus urbains remarquables et construit le patrimoine de demain.** Les logements sont ensuite proposés aux salariés des entreprises locales. Foncière Logement en assure la gestion locative, grâce à des administrateurs de bien du territoire.



### UNE APPROCHE PAR PANIERS D'IMMEUBLES

La méthode Digneo repose sur une approche par panier d'immeubles. Elle permet de déterminer, en amont, le nombre de réhabilitations et de constructions neuves. C'est ainsi que les opérations sont sécurisées, tant sur les aspects techniques que financiers.

Le panier offre également la possibilité de mutualiser les services entre plusieurs adresses, tels que l'offre de stationnement.

## ET HABITAT DURABLE

### C ... ET POUR DEMAIN

Grâce à un Plan Climat nommé **Futurhable**, l'Association s'est engagée dans la croissance de son parc immobilier et la baisse de ses effets sur l'environnement. **Foncière Logement - Digneo s'inscrit pleinement dans cette ambition :**

Il permet le respect des objectifs de **sobriété foncière**, en reconstruisant la ville sur la ville. Il n'engage ainsi aucune consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers (ENAF).

Il privilégie, dans ses opérations, **les matériaux qui « respirent »** : pierre, terre, brique ou bois...

Il valorise la **gestion naturelle de l'hygrométrie** en encourageant l'emploi de matériaux perméables à la vapeur d'eau et une ventilation adaptée.

### FUTURHABLE EN CHIFFRES

# 2033

les 45 000 logements de l'association auront un impact environnemental moindre que son parc existant en 2025

# 43 %

C'est la réduction de l'impact environnemental du parc de l'association d'ici 2033



En moyenne, un logement Digneo, par son intervention 100 % ZAN et favorisant le bon arbitrage entre démolition/reconstruction ou réhabilitation, évite l'émission de 10,7 tonnes de CO<sub>2</sub> et l'artificialisation de 214 m<sup>2</sup>.



# SAINT-DENIS DIGNE ET ÉQUILBRÉE

## LE TEMPS LONG DE LA QUALITÉ

Pour l'opération de l'îlot du Cygne, la SOREQA joue un rôle clé grâce au portage des acquisitions, la conduite des expropriations et le relogement des ménages, avant la revente à Foncière Logement - Digneo.

La clé de cette opération repose sur la coopération fine et le dialogue entre la Ville, l'EPT Plaine Commune, les Architectes des Bâtiments de France, la SPLA SOREQA, la SEM Saint-Denis Commerce pour les pieds d'immeubles et Foncière Logement-DIGNEO pour dépasser la complexité de ce projet mixte de 25 logements et 2 cellules commerciales en réhabilitation et en construction neuve. Situé à 300 mètres de la Basilique de Saint-Denis, nécropole royale des rois de France, ce projet porte un enjeu patrimonial de premier ordre. Le bâtiment en front de rue du 76, rue Gabriel Péri garde en lui-même les traces de l'histoire de Saint Denis. Comme un palimpseste, cet immeuble est marqué par les fondations des premiers bâtiments de la rue, daté au 17<sup>e</sup> siècle et par les extensions progressives du 18<sup>e</sup> puis du 19<sup>e</sup> siècle. Le projet de Foncière Logement - Digneo s'est attaché à préserver ces marques de l'histoire tout en produisant des logements de haute qualité d'usage et environnementale pour ses futurs locataires.

La réussite d'un tel projet, à la temporalité longue et au chantier complexe, repose sur un cadre de confiance de qualité. Il garantit des reconstructions et des réhabilitations durables, respectueuses du bâti existant et de l'ambition du territoire pour une ville durable et résiliente.

## LE RENOUVEAU, GRÂCE AU LOGEMENT ET UNE SÉCURITÉ FINANCIÈRE ET TECHNIQUE APPORTÉE PAR FONCIÈRE LOGEMENT - DIGNEO

En plus de l'îlot du Cygne, Foncière Logement travaille également à la réhabilitation de deux autres îlots pour créer 38 logements et constituer une continuité urbaine cohérente. Ces opérations s'inscrivent dans les programmes nationaux de rénovation urbaine (PNRQAD) et bénéficient du soutien de l'ANRU, de l'ANAH et du groupe Action Logement.

Dans ces opérations complexes, Foncière Logement - Digneo apporte sa capacité d'investissement et une sécurité financière, grâce également au soutien du groupe Action Logement.

À Saint-Denis, l'intervention de Foncière Logement - Digneo a permis d'intervenir sur des bâtis très différents et de traiter l'habitat indigne dans un contexte hautement patrimonial. Ce sont autant l'outil en tant que tel que la concertation sur laquelle il repose qui ont permis de construire des projets répondant aux enjeux de chaque acteur, de manière précise et fine.

## ACTEURS

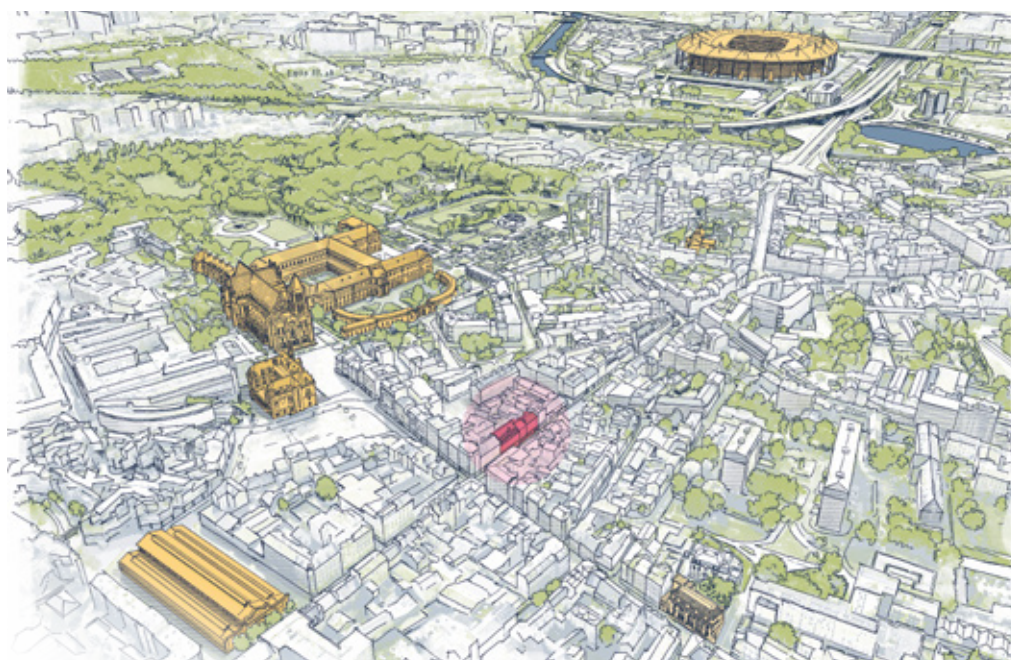
**Maîtrise foncière :** SOREQA.

**Opérateur :** Coredif.

**Rôle de Foncière Logement - Digneo :**  
MOA (maître d'ouvrage),  
investisseur et gestionnaire.

## CHIFFRES-CLÉ

- > **Éligibilité :** Arrêté de péril.
- > **Convention :** 2022.
- > **Protocole foncier :** 2023.
- > **Surface habitable :** 1861 m<sup>2</sup>.
- > **Surface commerciale :** 240 m<sup>2</sup>.
- > **70 % de réhabilitation.**
- > **Calendrier opérationnel :**  
Chantier de démolition en cours.
- > **Nbre d'adresses :** 3.
- > **Nbre de logements projetés :** 56.





Résidence de l'îlot du Cygne



Nouvelle façade de la résidence de l'îlot du Cygne

**AVRYL COLLEU**  
Architecte associée BRS architectes ingénieurs

« Saint-Denis illustre la capacité de Foncière Logement - Digneo à être un maître d'ouvrage pour traiter l'habitat indigne dans des contextes hautement patrimoniaux. La concertation entre les acteurs et la très forte disponibilité des équipes de Foncière Logement - Digneo donnent de l'espoir pour les îlots insalubres d'autres communes. Le projet à Saint-Denis a conduit à réhabiliter des bâtiments du XIX<sup>e</sup> siècle, à démolir partiellement un autre pour ouvrir et végétaliser sa cour, à réhabiliter un ancien séchoir du XV<sup>e</sup> siècle et à démolir un dernier pour le reconstruire en pierre de taille. Cette diversité a conduit à des réponses adaptées à chaque situation, dans une logique d'intégration urbaine et patrimoniale. »

# GENNEVILLIERS DOUBLE PROTECTION

## DIVERSIFICATION RÉSIDENTIELLE ET ESPACES PARTAGÉS

La commune de Gennevilliers compte 68 % de logements sociaux et souhaite aujourd'hui diversifier l'offre résidentielle. La première réponse se trouve dans le logement locatif intermédiaire (LLI) qui permet de contrer des logiques de spéculation immobilière auxquelles sont confrontées les villes de la couronne de parisienne. La seconde réponse passe par l'innovation architecturale favorisant la qualité de vie dans l'habitat. Dans le cadre de leur partenariat, Foncière Logement - Digneo et la collectivité ont pu dialoguer et coopérer pour mettre en place des solutions adaptées aux contraintes exprimées. Par exemple, l'attention portée aux espaces partagés ou aux dispositifs de lutte contre les îlots de chaleur a offert une qualité de vie en centre-ville supérieure aux standards de l'habitat ancien.

### MAËL GAYARD

Directeur de l'habitat-Ville de Gennevilliers

« Avec son savoir-faire technique et son dispositif financier Digneo, Foncière Logement nous a permis de trouver des solutions pour protéger à la fois les habitants en place et la forme urbaine du centre ancien. »



Le partenariat initié avec la ville de Gennevilliers porte sur des immeubles de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et du début du XX<sup>e</sup> siècle. Les projets envisagés par d'autres opérateurs s'étaient heurtés à leur capacité à intervenir sur de si petites unités. Foncière Logement - Digneo a permis de sortir la situation de l'impasse.

## ACTEURS

**Maîtrise foncière :**  
ville de Gennevilliers.

**Rôle de Foncière Logement - Digneo :**  
MOA (maître d'ouvrage)  
et gestionnaire.

## CHIFFRES-CLÉ

- > **Éligibilité :** périmètre OPAH (Opération programmée d'amélioration de l'habitat).
- > **Convention :** 2025.
- > **Protocole foncier :** 2025.
- > **Surface habitable :** 1080 m<sup>2</sup>.
- > **100 % de réhabilitation.**
- > **Nbre d'adresses :** 3.
- > **Nbre de logements projetés :** 23.



# MULHOUSE L'INTÉRÊT GÉNÉRAL

## DU « SUR MESURE »

Partenariale, la démarche associe la Ville de Mulhouse, Citivia (groupement entre SPL, société publique locale & SEM, société d'économie mixte) et Foncière Logement autour d'un objectif partagé : requalifier durablement les quartiers prioritaires de la Fonderie et de Vauban-Neppert.

Ce premier panier d'adresses est constitué de deux immeubles réhabilités et de la construction de vingt maisons individuelles en bande.

Les équipes techniques et commerciales de Citivia SEM (société d'économie mixte) et de Foncière Logement - DIGNEO ont, dans un dialogue étroit, construit une méthode « sur mesure ». Elle permet d'enchaîner études, permis et chantiers dans un calendrier maîtrisé, sans risque commercial pour Citivia.

Citivia SEM y assure la maîtrise d'ouvrage et le risque opérationnel et Foncière Logement - Digneo se positionne en tant qu'investisseur et assurera la gestion locative après livraison des logements en loyers intermédiaires pour accueillir des salariés du secteur privé.

## FAIRE RIMER MIXITÉ ET QUALITÉ

À Mulhouse, cette collaboration illustre pleinement les missions d'intérêt général de Foncière Logement - Digneo. En permettant d'intervenir dans les quartiers prioritaires, le dispositif agit là où la promotion privée n'ose plus aller, pour résorber l'habitat indigne et produire des logements libres de qualité. En attachant à la qualité des logements une attention particulière, les opérations redonnent attractivité et diversité à des quartiers comme la Fonderie et Vauban Neppert, contribuant ainsi à un développement urbain plus équilibré.

**LALIA DOUIS**  
Directrice commerciale Citivia

« Pour nous Digneo porte l'intérêt général en reliant résorption de l'habitat indigne et mixité dans les quartiers prioritaires, où les promoteurs ne viennent pas spontanément. [...] Le plus innovant dans cette démarche, c'est la réflexion sur la qualité d'usage des logements notamment celle des équipements des cuisines et salles de bain, celle des espaces de rangement, celles des espaces extérieurs. »

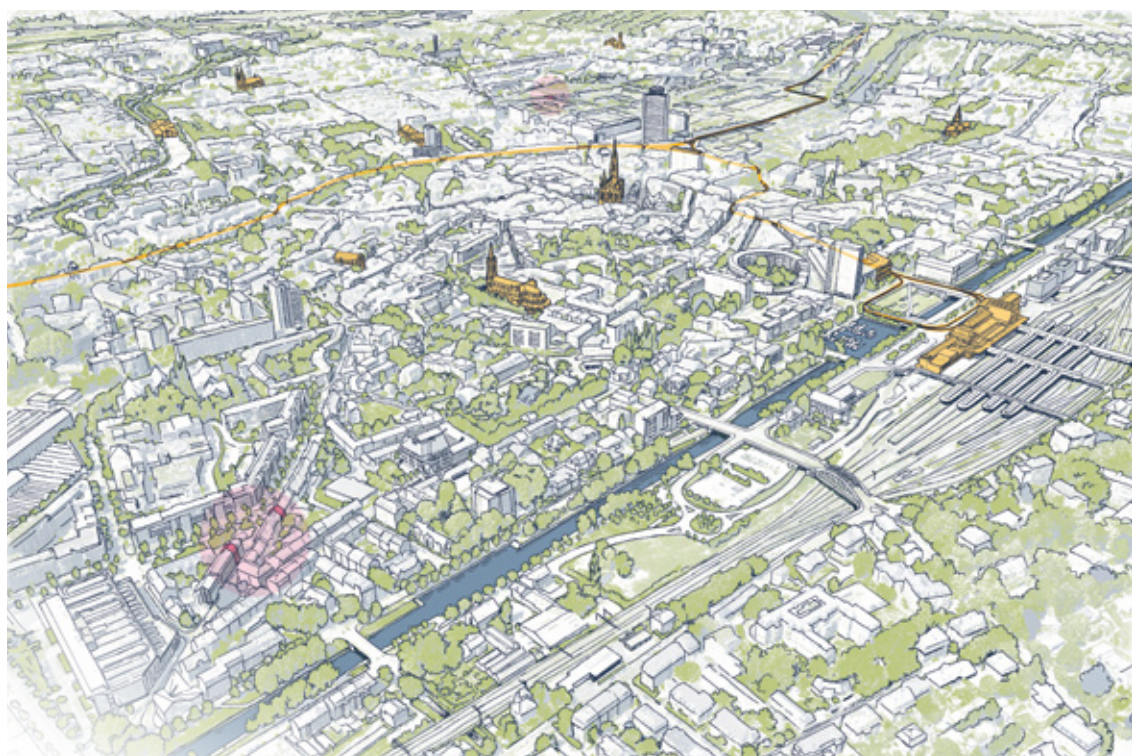
À Mulhouse, Foncière Logement - Digneo intervient dans le centre ville et son pourtour, pour résorber l'habitat indigne et produire des logements locatifs intermédiaires de qualité. Les opérations donnent de l'attractivité et contribuent ainsi à un développement urbain plus équilibré.

## ACTEURS

**Maîtrise foncière** : CITIVIA SEM.  
**Opérateur** : CITIVIA SEM.  
**Rôle de Foncière Logement - Digneo** : Investisseur et gestionnaire.

## CHIFFRES-CLÉ

- > **Éligibilité** : OPAH (Opération programmée d'amélioration de l'habitat).
- > **Convention** : 2022.
- > **Protocole foncier** : 2023.
- > **Surface habitable** : 2700 m<sup>2</sup>.
- > **30 % de réhabilitation**.
- > **Calendrier opérationnel** : Autorisations d'urbanisme en cours.
- > **Nbre d'adresses** : 4.
- > **Nbre de logements projetés** : 30.



# DIGNEO, LEVIER POUR LES TERRITOIRES UNE RÉPONSE SUR MESURE AUX BESOINS LOCAUX

Foncière Logement - Digneo est un dispositif qui répond aux besoins des salariés, des entreprises et des élus. C'est ainsi qu'au-delà d'être un outil de lutte contre l'habitat indigne, il est un véritable levier pour le développement des territoires.

## **A** UN DISPOSITIF PARTENARIAL ET SUR MESURE

Grâce à des outils adaptables - l'approche par panier d'immeubles, la convention de coopération et le protocole foncier - **Foncière Logement - Digneo est un outil sur mesure pour répondre aux besoins de chaque situation.**

Grâce à une méthode partenariale - associant l'ensemble des acteurs locaux (collectivités, aménageur, État, services du patrimoine, entreprises de la construction et de la gestion...) - **Foncière Logement - Digneo répond aux besoins de chaque acteur : logement, peuplement, revitalisation des centres anciens, urbanisme, protection du patrimoine.**

## **B** PAR L'EMPLOI LOCAL POUR L'EMPLOI LOCAL : UN CERCLE VERTUEUX POUR LE TISSU ÉCONOMIQUE LOCAL

Lors de chacune des phases des opérations, depuis les études préalables jusqu'à la gestion des locatives immeubles, Foncière Logement - Digneo fait appel, en priorité, à des entreprises locales. Ces opérations aboutissent à proposer des logements destinés aux salariés d'entreprises également locales.

**Par les salariés des entreprises locales, pour les salariés des entreprises locales, Foncière Logement - Digneo favorise ainsi l'activité économique du territoire.**

## **C** UN OUTIL ANTI SPÉCULATIF

Acteur de long terme, Foncière Logement - Digneo concourt activement à la lutte contre la spéculation foncière et immobilière.

**En amont**, il accélère l'action contre l'habitat indigne conduite par les collectivités.

**En aval**, il reste durablement propriétaire de la majorité des logements et garantit ainsi une gestion maîtrisée du parc constitué.

## **D** REVITALISER LES CENTRES ANCIENS

Dans les centres anciens, Foncière Logement - Digneo intervient pour transformer l'habitat indigne en une offre nouvelle de logements, réhabilités ou neufs. Cette nouvelle offre résidentielle est ensuite proposée aux salariés du bassin d'emploi, à des loyers abordables.

**Foncière Logement - Digneo participe ainsi à revitaliser les centres anciens.**



**Le dispositif Digneo porté par Foncière Logement est un véritable investissement pour le développement des territoires, car il répond à un double enjeu : loger les salariés des entreprises locales et revitaliser les centres urbains dégradés.**

## E

## DIVERSIFIER L'HABITAT ET CRÉER LA MIXITÉ SOCIALE

En appui d'une politique locale de l'habitat, Digneo propose à la collectivité une offre de logements diversifiée : locatif libre ou en accession maîtrisée et/ou différée, locatif intermédiaire ou locatif conventionné. Digneo intègre aussi la capacité à gérer les locaux commerciaux en pied d'immeuble tant ils sont essentiels à la vie de quartier ou peut constituer des copropriétés avec des foncières commerciales locales.

**Le modèle Digneo est ajustable à chaque opération, en fonction des besoins des collectivités et de ceux des salariés du bassin d'emploi.**

Il permet ainsi de créer une véritable mixité sociale et fonctionnelle utile à la re-dynamisation des quartiers anciens.



## FAVORISER LES PARCOURS RÉSIDENTIELS, GRÂCE À L'ACCESSION À LA PROPRIÉTÉ

À partir de la 10<sup>e</sup> année d'exploitation des logements, une partie d'entre eux sera proposée en accession à la propriété, en priorité aux locataires. Foncière Logement - Digneo favorise ainsi les parcours résidentiels ascendants et la mixité sociale. L'Association reste propriétaire de la majorité des lots, afin d'en assurer la maîtrise et la gestion. Ces ventes permettent également d'équilibrer financièrement les opérations, pour que Foncière Logement - Digneo puisse se déployer sur d'autres îlots ou dans d'autres territoires.

# NIORT COOPÉRATION MUTUELLE

## AGIR AVANT...

Face à l'insalubrité et au péril, le risque pour une collectivité tient à des délais pré opérationnels et d'études trop longs, inadaptés à l'urgence. À Niort, le protocole conclu entre Foncière Logement - Digneo et la SEMIE (Société d'Économie Mixte Immobilière et Économique de la Ville de Niort) réduit ces délais en enchaînant études, permis et opérations. La précommande des logements à l'échelle d'îlots permet également d'accroître les ambitions : après avoir priorisé 5 îlots dans le centre de Niort, ce sont davantage d'adresses qui pourront sortir de l'insalubrité.

**CYRIL GILLARD**  
Directeur de la SEMIE

« Digneo fixe un cadre à la hauteur des enjeux de renouvellement du centre-ville. Il fédère autour d'opérations coordonnées sur l'habitat indigne et impose une sortie d'un modèle fragmenté pour s'inscrire dans une approche urbaine globale, cohérente. »

## UNE ASSURANCE À LONG TERME

Digneo garantit à la Ville un investissement durable, structurant pour le centre ancien.

En proposant des loyers libres et intermédiaires, et demain de l'accession, il favorise la mixité sociale et redonne vitalité au cœur historique, en convergence des dispositifs OPAH-RU (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain), ORU (Opération Renouvellement Urbain) et Action Cœur de Ville.

À Niort, dans le cadre d'un plan de sauvegarde et de mise en valeur (PSMV) du patrimoine en cours d'élaboration, sous l'égide de l'UDAP (unité départementale de l'architecture et du patrimoine) et le soutien de l'ABF (architecte des bâtiments de France), Digneo concilie préservation du patrimoine architectural et urbain, et modèle économique du logement.

## ACTEURS

**MOA (maître d'ouvrage) :** SEMIE.

**Maîtrise foncière :** SEMIE.

**Opérateur :** SEMIE.

**Rôle de Foncière Logement - Digneo :**  
MOA (maître d'ouvrage),  
investisseur et gestionnaire.

## CHIFFRES-CLÉ

> **Éligibilité :** OPAH (Opération programmée d'amélioration de l'habitat) - ORI (opération de restauration immobilière).

> **Convention :** 2022.

> **Protocole foncier :** 2023.

> **Surface habitable :** 3800 m<sup>2</sup>.

> **30 % de réhabilitation.**

> **Calendrier opérationnel :**  
autorisation en cours.

> **Nbre d'adresses :** 15.

> **Nbre de logements projetés :** 60.





## BÂTIE AVEC LES ENTREPRISES DE BTP DU NIORTAIS

Dans un contexte marqué par la disparité du tissu des entreprises du BTP, entre TPE et PME et grandes entreprises, la Ville de Niort et sa SEM (société d'économie mixte) travaillent avec les architectes et bureaux d'études pour définir des modes opératoires compatibles avec l'économie des marchés de réhabilitation lourde en centre ancien.

Cette structuration de la commande, dont les 17 millions d'euros d'investissement du protocole Foncière Logement - Digneo constituent un volet immédiat, vise à sécuriser et maintenir l'activité sur ce segment stratégique, tout en incitant les entreprises niortaises à s'y engager durablement.

### JÉRÔME BALOGÉ Maire de Niort

*« En sécurisant destination des logements et engagement financier Digneo nous permet de dépasser les complexités de traitement de l'habitat indigne. Ce partenariat constitue un socle essentiel pour consolider notre SEM (société d'économie mixte) et ses nouvelles filiales, et impulser une action d'envergure à l'échelle du Niortais. »*



## LA SEMIE

Bailleur social & aménageur historique, diversifie ses activités avec trois filiales : Novimmo Gestion (gestion, location et transaction), Novimmo Promotion (maîtrise d'ouvrage immobilière) et Novimmo Développement, sa foncière de redynamisation commerciale.

### JÉRÔME BALOGÉ Président du conseil d'administration

*« Digneo nous affirme résolument dans notre volonté de parfaire la SEMIE en un opérateur spécialisé dans les interventions en centre urbain, tout en conservant son ADN de SEM (société d'économie mixte) patrimoniale responsable et sociale. »*

# BORDEAUX AGILITÉ IN SITU

## ÉQUILIBRE ÉCONOMIQUE ET PRÉSERVATION DU PATRIMOINE

Encore marquée par l'effondrement des immeubles rue de la Rousselle, Bordeaux s'appuie sur InCité, SEM spécialisée dans l'habitat et le renouvellement urbain qui intervient sur le centre ancien de Bordeaux depuis plus de 20 ans.

L'intervention de Digneo, aux côtés d'InCité, permet de réhabiliter le patrimoine dégradé de « la ville de pierre » bordelaise sur 3 immeubles, environ 12 logements. L'intérêt général est ici de préserver les continuités architecturales qui donnent toute leur qualité aux espaces publics du centre ancien.

### QUENTIN BERTRAND

Directeur Général d'InCité Bordeaux Métropole Territoires

« Les opérations de 3 à 4 logements ne permettent pas de trouver un mode opératoire efficace. Si la taille de l'îlot permet parfois de créer des externalités aux logements, il faut mobiliser des dispositifs comme Digneo pour être en capacité de traiter immeuble par immeuble dans le cadre d'un panier d'adresses. »

## InCITÉ : LA POLYVALENCE CONTRE L'HABITAT INDIGNE

La SEM (société d'économie mixte) InCité assure les missions de bailleur social, aménageur et constructeur pour ses actionnaires, principalement la métropole et la ville de Bordeaux.

Dans le cadre d'une concession d'aménagement, elle a pour mission de résorber l'insalubrité dans le centre ancien de Bordeaux.

Elle achète des immeubles pour les rénover soit pour son propre compte soit pour les revendre à des opérateurs.

Dans le centre historique de Bordeaux, c'est l'agilité de Digneo qui permet de traiter la diversité des situations patrimoniales. Le partenariat a bâti un dispositif « à la carte », tout en restant dans la rigueur de la structure de Foncière Logement.

### ACTEURS

**Maîtrise foncière :** InCité (SEM-bailleur).

**Opérateur :** InCité

**Rôle de Foncière Logement - Digneo :** MOA (maître d'ouvrage), investisseur et gestionnaire.

### CHIFFRES-CLÉ

- > **Éligibilité :** ORI (opération de restauration immobilière)
- > **Convention :** 2021.
- > **Protocole foncier :** 2026.
- > **Surface habitable :** 620 m<sup>2</sup>.
- > **4 cellules commerciales conservées par InCité.**
- > **100 % de réhabilitation.**
- > **Calendrier opérationnel :** permis de construire en cours d'instruction.
- > **Nbre d'adresses :** 3.
- > **Nbre de logements projetés :** 12.



Bordeaux, place Fernand Lafargue



# DIGNEO... ...ET AU-DELÀ

## DES SOCIÉTÉS DE PROJETS

La société de projet permettra à Foncière Logement de s'impliquer en amont des opérations, aux côtés des aménageurs et des promoteurs d'intérêt général.

En effet la société de projet simplifie la chaîne de production urbaine, les orientations et les équilibres fonciers, techniques et financiers en les définissant dès l'amont.

Pour les villes et les opérateurs locaux, la société de projet présente un triple avantage :

- > **Sécuriser le risque commercial**, grâce à une co-construction dès la phase de montage ;
- > **Réduire les frais financiers**, via un préfinancement assuré par Foncière Logement - Digneo ;
- > **Structurer une gouvernance intégrée**, où chaque acteur participe à la décision et au pilotage du projet.



Marignane, aménagement d'une cour

**MARIEN BILLARD**  
Directeur du développement de Foncière Logement

*« Fort de ses six années d'expérience auprès des collectivités, Foncière Logement - Digneo innove en leur proposant dès l'amont des projets un nouvel outil : la société de projets. Elle associera la ville, Foncière Logement et les opérateurs locaux dans un cadre commun pour dénouer l'habitat insalubre et bâtir la ville de demain. La société de projet nous permet d'accompagner les collectivités le plus tôt et le plus globalement possible dans le traitement de l'habitat indigne pour faciliter et fluidifier son traitement. »*

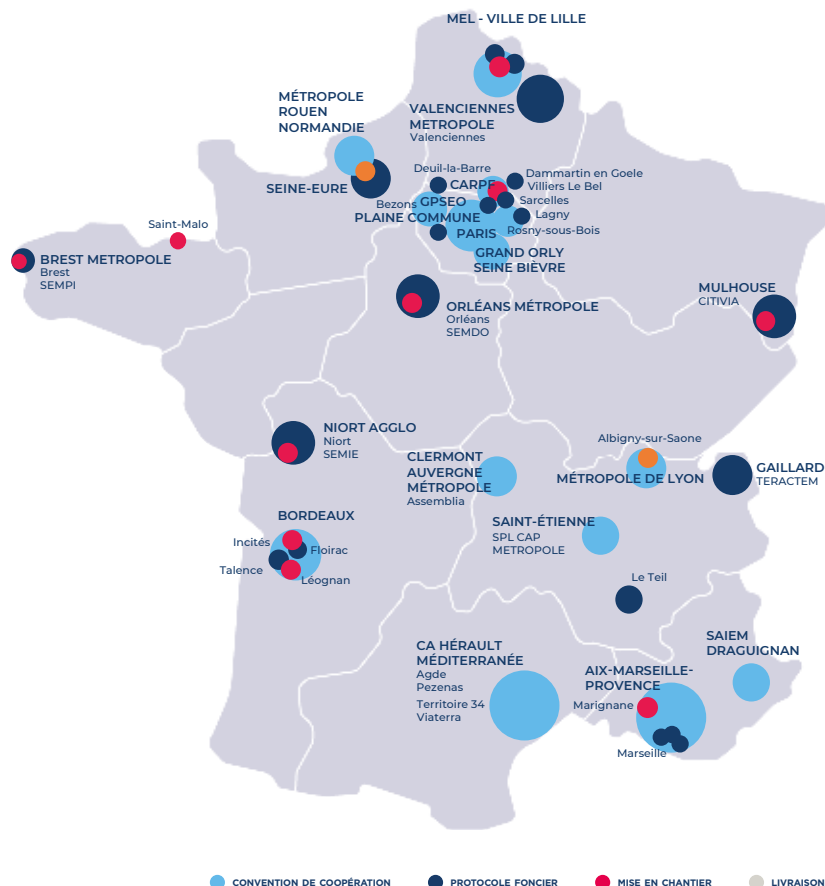


# SUR LA FRANCE ENTIÈRE DEPUIS 2020 REJOIGNEZ UNE DYNAMIQUE ENGAGÉE

**➤ Plus de 2500 logements engagés**  
sur la France entière

**➤ 650 millions d'euros**  
d'investissement

**➤ Dont 800 logements**  
en construction



Foncière Logement est une association à but non lucratif du groupe Action Logement. Sa vocation est de loger les salariés du secteur privé, grâce à des programmes locatifs ou en accession à la propriété (35700 logements en exploitation).

Dans le cadre de ses missions d'intérêt général confiées par le législateur, Foncière Logement s'engage concrètement pour :

- créer la mixité sociale dans tous les territoires,
- lutter contre l'habitat indigne avec son dispositif Digneo.

L'association contribue ainsi au financement des retraites des salariés du secteur privé.

**MARIEN BILLARD**  
Directeur du Développement des Partenariats et de la décarbonation  
mbillard@foncierelogement.com

**ALEXANDRE REMY**  
Responsable de Développement  
aremy@foncierelogement.com

**ALEXANDRE KUNVARI**  
Responsable de Développement  
akunvari@foncierelogement.com

[contact.digneo@foncierelogement.com](mailto:contact.digneo@foncierelogement.com)

**Foncière Logement**   
Groupe ActionLogement

  
**Digneo**